

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PATRIMONY FUND - RISK CONTROL

FCP

Cet OPCVM est géré par LAZARD FRERES GESTION SAS
FR0011660893 - F

Objectif et politique d'investissement

Objectif de gestion : PATRIMONY FUND RISK CONTROL a pour objectif de gestion d'obtenir, sur l'horizon de placement recommandé, une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'indice de référence (€STR Capitalisé +0,70%) et de fournir une exposition aux marchés des actions et aux marchés des taux, dans le cadre d'une stratégie « Core Satellite Dynamique » (telle que décrite ci-après), permettant de limiter la participation aux phases de baisse de marchés.

Politique d'investissement : L'approche d'allocation « Core Satellite Dynamique », retenue dans le cadre de la gestion de l'OPCVM, permet une gestion du risque de perte en capital tout en s'efforçant de limiter la participation aux phases de baisse de marchés, il est toutefois rappelé que la préservation du capital n'est pas garantie sur l'horizon de placement recommandé (supérieur à 5 ans).

L'approche de gestion d'allocation « Core Satellite Dynamique » consiste en une allocation dynamique entre deux « blocs » (Core et Satellite) pour limiter les risques de perte en capital sur 12 mois glissants.

Pour cela, le gérant alloue de manière dynamique les différents supports au sein du portefeuille :

- un bloc « Core » défensif étant défini comme un actif de réserve à base monétaire et obligataire de la zone Euro, constitué d'OPC de produits de taux et/ou monétaires de la zone Euro et de maturité courte (1-3 ans) entre 50 et 100% de l'actif net du FCP ;
- un bloc « Satellite », étant défini comme le moteur de performance du fonds constitué de Trackers (OPC indiciels) action et taux de toute zone géographique, d'OPC de produits de taux et des OPC de produits d'actions de toute zone géographique entre 0 et 50% du portefeuille.

L'exposition du FCP aux OPC spécialisés dans des pays hors OCDE sera inférieure à 20% de son actif et l'exposition du FCP aux OPC spécialisés dans des petites capitalisations sera inférieure à 20% de l'actif net.

L'exposition directe et indirecte du portefeuille aux marchés des actions, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 50% de l'actif net.
L'exposition directe et indirecte du portefeuille au marché des

taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, permettra de maintenir sa sensibilité dans une fourchette comprise entre -0 et 7. L'exposition directe et indirecte du portefeuille au marché des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 50% de l'actif net.

Le FCP peut, dans la limite d'une fois l'actif net du FCP, intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers, organisés ou de gré à gré (pensions, swaps de taux, futures, change à terme) afin de poursuivre son objectif de gestion (pilotage de la sensibilité du portefeuille). Pour ce faire, il couvre son portefeuille ou/et l'expose sur des actions, taux, indices et de change.

Affectation des sommes distribuables :

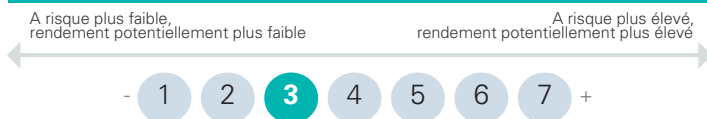
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Durée de placement recommandée : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J-1 ouvré	Jour d'établissement de la VL (J) mercredi	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation hebdomadaire avant 11h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Profil de risque et de rendement



Explication de l'indicateur et ses principales limites :

Le niveau de risque de cet OPCVM est de 3 (volatilité comprise entre 2% et 5%) et reflète une exposition aux marchés des actions et aux marchés de taux, dans le cadre de la stratégie 'Core Satellite Dynamique'.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit :** Risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance qui induira une baisse du cours du titre.
- **Risque lié aux dérivés :** Le recours à ce type d'instruments financiers peut amplifier le risque de pertes.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus.

Patrimony Fund - Risk Control

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	1,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants	1,72%*
----------------	--------

Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de performance	15% de la performance positive supérieure à la performance de l'indicateur de référence
---------------------------	---

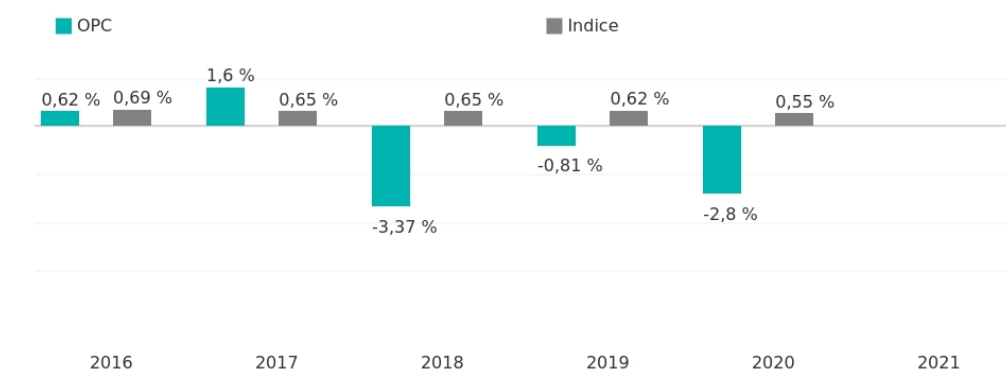
Montant de la commission de surperformance facturé au cours du dernier exercice :	0%
---	----

*Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. La description comprend les frais directs et indirects.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



Jusqu'au 28/06/2019 :

Eonia capitalisé +1%

Jusqu'au 31/12/2021 :

Eonia capitalisé +0,70%

à compter du 03/01/2022 : cf. Indicateur de référence en vigueur

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.

Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPC.

Date de création de l'OPC :
26/07/2012

Devise : EUR

Indicateur de référence :

€STR Capitalisé +0,70%

L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS BANK.

Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée d'une manière hebdomadaire par affichage dans les locaux de LAZARD FRERES GESTION SAS.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPC : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de LAZARD FRERES GESTION SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPC.

Cet OPC est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés financiers. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **18/03/2022**.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS www.lazardfreresgestion.fr. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de LAZARD FRERES GESTION SAS.